

**ISRAËL ET TERRITOIRES  
OCCUPÉS**

**Les attentats-suicides contre des civils  
sont des crimes contre l'humanité**

*Index AI : MDE 15/087/2004*

ÉFAI

Mardi 31 août 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**FLASH**

Amnesty International condamne dans les termes les plus forts les attentats-suicides qui ont touché deux bus à Beer Sheva, dans le sud d'Israël, ce mardi 31 août. Au moins quinze personnes ont été tuées et environ quatre-vingt dix autres ont été blessées. Le groupe armé palestinien du *Hamas* aurait revendiqué la responsabilité des deux attentats.

« *Les groupes armés palestiniens doivent immédiatement mettre un terme aux attentats-suicides et à toute autre attaque délibérée contre des civils* », a déclaré Amnesty International.

Ces attaques sont les premiers attentats-suicides perpétrés à l'intérieur d'Israël depuis le 14 mars 2004, date à laquelle dix personnes avaient été tuées dans le port d'Ashdod. Selon les informations communiquées par les agences de presse, les deux auteurs des attentats sont montés chacun à bord d'un bus et ont déclenché leurs explosifs presque en même temps.

Amnesty International a condamné à de nombreuses reprises les attentats-suicides et autres attaques contre des civils menés par des groupes armés palestiniens, notamment le *Hamas*, le *Djihad* islamique et les Brigades des martyrs d'al Aqsa. Cibler ainsi systématiquement et délibérément des civils constitue un crime contre l'humanité. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**